

Troq perçu RSA possibilité d un remboursement.

Par Boumoula medhy, le 31/01/2017 à 04:40

[smile17]Bonjour j ai été victime sur l années 2012 2013 d un troq Perçu parce que mes parents mon donner une pension alimentaire de 5000 euros environ en sachant qu à cette période la je touchais le RSA et bien sûr je tait sens emploie et jusqu à ce jour je suis au RSA j ai finie de payer mon tro perçu de 3500 euros es ce que je peux faire un recours pour savoir si mes droit on été supprimé en sachant que je suis à sec voilà essayer de me renseigne merci en attendant une réponse de voiture part merci . [smile17]